POISSON

Bulletin municipal n° 36 - Janvier 2012









AOÛT
Championnat de France de mongolfières

AVRIL
Inauguration de la place de Poisson

NOVEMBRE
Travaux au lotissement les “Prés verts”

2011
Poisson village fleuri

Madame, Monsieur, Chers amis,

L'année 2012 vient de s'ouvrir et avec elle, les pages blanches d'un livre que nous allons écrire ensemble mais avant cela, il est de tradition de conclure le tome précédent et c'est ce à quoi se sont appliqués les membres de la commission communication en préparant ce 36 e numéro de notre magazine municipal. Je tiens ici à leur rendre hommage pour la qualité de leurs textes et les remercier pour le temps qu'ils y consacrent.

Vous retrouverez ou découvrirez au fil des pages de ce bulletin l'ensemble des actions et réalisations du Conseil Municipal au cours de l'année 2011, avec en regard leurs aspects financiers, les comptes rendus d'activité de nos associations locales ainsi qu'un important travail historique fait par Michel Vinauger sur le personnel communal.

De nombreuses réformes sont intervenues encore cette année modifiant de façon importante le fonctionnement de nos collectivités (finances locales, urbanisme, fusions en tous genres ...). Tout cela non sans effet, direct ou indirect, sur nos taxes et impôts. Soyez assurés que nous continuons à gérer au mieux les finances communales et cela dans l'intérêt général.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et, me tiens bien sûr, à la disposition de celles et ceux qui désireraient obtenir des informations complémentaires sur le fonctionnement de votre Conseil Municipal.

J'aimerais, au travers de cet édito, témoigner toute ma sympathie aux familles dont un de leurs proches les a quitté cette année, mais aussi dire à celles et ceux qui souffrent, dans leur corps ou dans leur cœur, que les conseillers municipaux et moi-même compatissons à leur peine et leur souhaitons des jours meilleurs en 2012. Quelques nouveaux habitants sont venus s'installer dans notre village au cours de l'année, nous leur adressons la bienvenue comme nous le faisons aussi aux quatre bébés, nés cette année pour le grand bonheur de leurs familles respectives.

À l'école aussi il y a eu quelques changements à la rentrée, Françoise Fuhrmann est partie vers une destinée nouvelle et tous nos vœux l'accompagnent, alors que Géraldine Bourgeon a pris ses fonctions de directrice, bienvenue à elle et bonne année à toute l'équipe enseignante.

Je remercie tous mes collègues du Conseil Municipal et notre secrétaire Marie Claude pour leur aide précieuse ainsi que l'ensemble de nos employés communaux pour la qualité de leur travail au service de la population. Je leur adresse à tous mes meilleurs vœux.

Je ne faillirai pas à la tradition, en vous présentant à toutes et à tous, habitants de Poisson, mais aussi collègues du canton et amis lecteurs de ces pages, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour cette année nouvelle. À vous tous qui œuvrez, au jour le jour, pour le bien-être de nos habitants, que ce soit au sein des associations, à l'école, dans les différentes collectivités (commune et Communauté de Communes) un grand merci pour votre implication et très souvent votre abnégation au service de nos concitoyens.

Que cette année 2012 vous apporte tout le bonheur possible ainsi que la force et le courage de continuer, contre vents et marées, à être les héros de ce livre dont nous poursuivons l'écriture.

Joël Guyot de Caila

(Listé sur les registres de la commune)



Naissances

Gaspard Philip Yannick GUYOT, né le 28 janvier 2011 : les parents sont domiciliés "Busseuil"

Léo GAUTHIER, né le 24 février 2011 : les parents sont domiciliés "les Loges"

Lily PACQUERIAUD, née le 10 mai 2011 : les parents sont domiciliés "Allée des Châteaux"

Linda THELLIER GUEYE, née le 29 août 2011 : les parents sont domiciliés "Le Bourg"

Mariages

Peters CABROL et Pierrette POTIGNON, le 05 février 2011

Yohann Michel BEUSNEL et Tiffany Mélodie Cathy BOCKSTAL, le 14 mai 2011

Christian Henri DAUVERGNE et Pauline MAIRET, le 13 août 2011

Décès

Laurentine Marie Josèphe BRIVET Veuve MAZILLE, 85 ans, décédée le 5 mai 2011 à CHAROLLES,

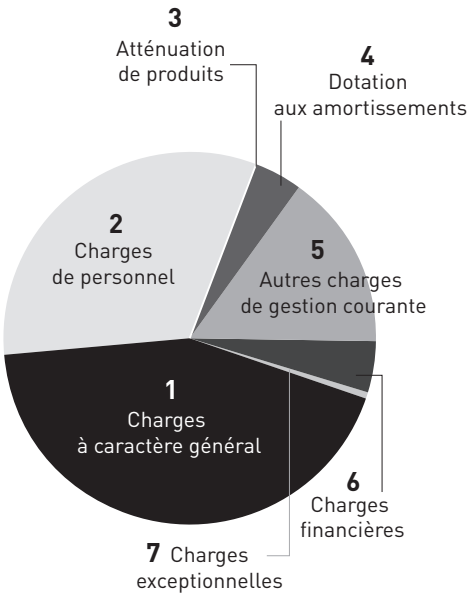
André Jean PROST, 78 ans, décédé le 18 août 2011 à CHAROLLES,

Kévin Philippe RIOATTI, 19 ans, décédé le 7 octobre 2011 à SAINT PRIEST EN JAREZ

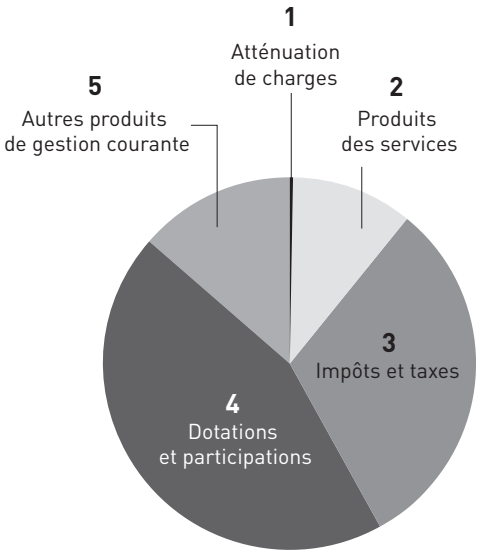
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2010	%
1 - Charges à caractère général *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	104 800,30 €	43,41%
2 - Charges de personnel *Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail*	77 638,50 €	32,16%
3 - Atténuation de produits	186,00 €	0,08%
4 - Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	10 269,00 €	4,25%
5 - Autres charges de gestion courante *Indemnités des élus et cotisations retraite*	37 046,05 €	15,34%
6 - Charges financières *Intérêts des emprunts*	10 387,18 €	4,30%
7 - Charges exceptionnelles	1 118,91 €	0,46%
Total	241 445,94 €	100,00%



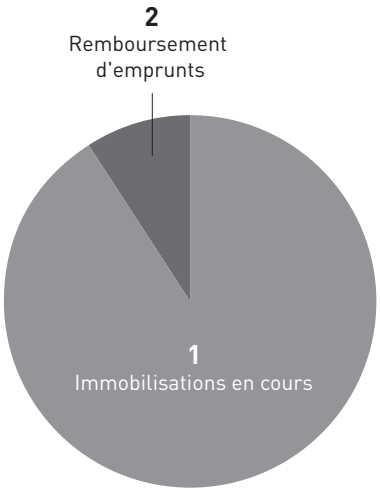
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2010	%
1 - Atténuation de charges	836,68 €	0,34%
2 - Produits des services *Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	25 683,20 €	10,54%
3 - Impôts et taxes *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	76 338,98 €	31,33%
4 - Dotations et participations *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région*	108 278,46 €	44,44%
5 - Autres produits de gestion courante *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	32 525,22 €	13,35%
Total	243 662,54 €	100,00%



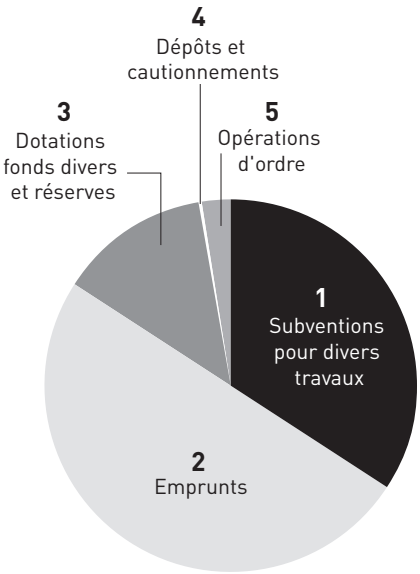
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES INVESTISSEMENT	2010	%
1 - Immobilisations en cours - travaux sécurité : 2.05 % - réhabilitation bâtiment Mazille : 61,76 % - acquisition matériel : 2.77 % - bâtiments communaux : 2.24 % - aménagement place : 31,18 %	356 278,62 €	93,65%
2 - Remboursement d'emprunts	24 140,62 €	6,35%
Total	380 419,24 €	100,00%

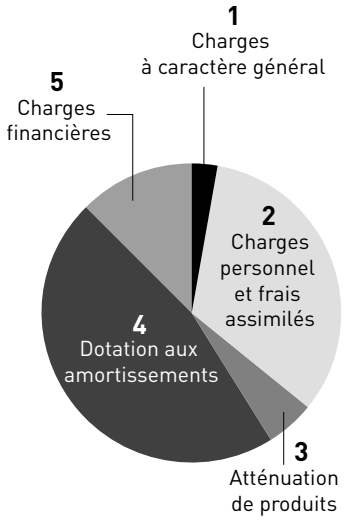


RECETTES INVESTISSEMENT	2010	%
1 - Subventions pour divers travaux	146 788,36 €	34,33%
2 - Emprunts	213 994,00 €	50,03%
3 - Dotations fonds divers et réserves	56 004,53 €	13,09%
4 - Dépôts et cautionnements	636,53 €	0,15%
5 - Opérations d'ordre	10 269,00 €	2,40%
Total	427 692,42 €	100,00%

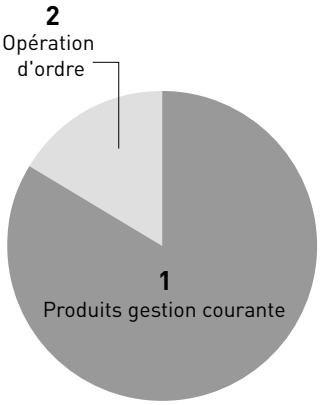


BUDGET D'ASSAINISSEMENT

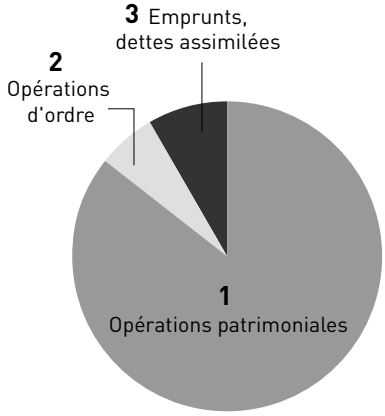
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Réalisations 2010	%
1 - Charges à caractère général	220,93 €	2,92 %
2 - Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	33,05 %
3 - Atténuation de produits	392,00 €	5,18 %
4 - Dotation aux amortissements	3 520,00 €	46,53 %
5 - Charges financières	931,74 €	12,32 %
Total	7 564,67 €	100,00 %



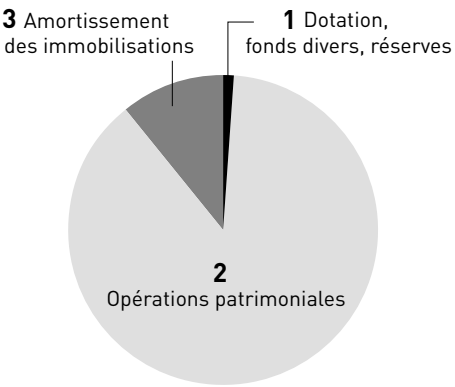
RECETTES D'EXPLOITATION	2010	%
1 - Produits gestion courante (redev. Asst.)	10 781,76 €	83,81%
2 - Atténuation des charges		
3 - Opération d'ordre (amort. subv. d'équipt)	2 083,14 €	16,19%
Total	12 864,90 €	100,00%



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2010	%
1 - Opérations patrimoniales	29 128,40 €	85,76%
2 - Opérations d'ordre	2 083,14 €	6,13%
3 - Emprunts, dettes assimilées	2 755,78 €	8,11%
Total	33 967,32 €	100,00%



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2010	%
1 - Dotation, fonds divers, réserves	413,00 €	1,25%
2 - Opérations patrimoniales	29 128,40 €	88,10%
3 - Amortissement des immobilisations	3 520,00 €	10,65%
Total	33 061,40 €	100,00%





BÂTIMENTS

Logement maternelle

Il a été procédé à la pose d'un revêtement de sol, à la réfection des peintures et à l'exécution de menus travaux pour 1 700 € TTC.

Logement de la mairie

Après 20 années passées dans le logement de la mairie, Mme Fuhrmann, directrice de l'école a libéré son appartement. Des travaux de réfection ont été entrepris (pose d'un revêtement de sol en remplacement de la moquette, réfection des peintures murales et des huisseries etc...) pour un montant de 7 000 € TTC environ.
Ce logement est reloué à une famille de 3 enfants depuis le 1er décembre 2011.

École maternelle

Comme prévu lors du vote du budget primitif, un placard mural a été aménagé dans la salle de motricité afin de permettre un rangement adéquat du matériel. (Coût : 2495,33 € TTC). L'équipe enseignante, très satisfaite de cette installation, a pu également profiter de cette occasion pour faire un petit peu de tri.

Salle communale

Il a fallu procéder à l'acquisition d'un congélateur pour la cuisine, en remplacement de celui existant mais défectueux. (Coût 415 € TTC).

VOIRIE

Les voies communales

La commission voirie s'est réunie plusieurs fois durant l'année pour suivre les travaux engagés et dès le mois de mars pour se rendre compte de la dégradation des chemins après l'hiver. Il a été constaté la nécessité de procéder à quelques réfections dues à la présence de neige, gel et dégel. Puis, comme tous les ans, la décision a été prise de prévoir des revêtements d'usure sur les chemins suivants dont la compétence est communautaire, à savoir :

- **Voie communale n° 10 des Tartins**
- **Voie communale n° 6 du Grand Bois aux Ferrières**
- **Voie communale n° 19 de Martigny**
- **Voie communale n° 15 de Busseuil**

pour un montant de 23 300 € HT. Ces travaux ont eu lieu en septembre. **La voie communale n° 32 des Bruyères Charron,** qui a le plus subi de dégradations durant l'hiver, méritait un renforcement. En septembre, l'entreprise THIVENT, titulaire du marché pour le compte de la communauté de communes de PARAY LE MONIAL, a sous-traité les travaux à l'entreprise BOULOGNE qui avait établi un devis de 6 500 €. L'apport et la mise en place de 300 T de matériau, sans oublier le cylindrage permettent aujourd'hui de rouler correctement **mais doucement** sur cette voie afin d'en éviter la dégradation.

Des travaux de nettoyage de fossés sont réalisés durant l'année par la CUMA l'Arconce. Merci à son employé Gérald CARRE qui manipule avec beaucoup de dextérité le tractopelle pour un résultat plus que satisfaisant. Une réserve de tuiles usagées est à la disposition des bonnes volontés dans le but de colmater les trous sur les chemins ruraux, généralement causés par l'utilisation de matériel agricole ou autre (le civisme, comme au temps jadis des prestations, chacun d'entre nous peut le faire...).

La facture de fourniture de grès devrait être en baisse cette année grâce à l'attention toute particulière des agents communaux qui font le nécessaire pour être vigilants sur les quantités employées.

Hormis tout sentiment d'autosatisfaction mais au dire des usagers qui parcourent nos sentiers, l'état de nos chemins n'est pas si défectueux que cela à Poisson. À chacun de prendre son bâton de pèlerin pour le constater.

Le lotissement "Les Prés Verts"

Les trottoirs du lotissement "Les Prés Verts" à l'entrée EST du bourg, près de l'école, ont été bitumés au cours du mois de novembre par l'entreprise THIVENT pour un montant de 11 445 € TTC. Cette dépense était incluse dans le prix de vente du m² de terrain aux acquéreurs des parcelles.

Nouveau matériel

La commune a procédé à l'acquisition d'une faucheuse d'accotement. Les premières utilisations n'ont pas donné entière satisfaction. Il suffit de quelques réglages (lesquels seront réalisés prochainement) pour obtenir un travail correct.

Merci, à tous les membres de la commission qui participent, pour leur implication ainsi qu'aux employés communaux.

CIMETIÈRE - RAPPEL

La procédure de reprise de concessions perpétuelles (concessions payées par les familles) a été engagée en 2010. Elle se terminera en 2013. Les héritiers des tombes ont le choix de les entretenir, ou bien éventuellement d'abandonner leur concession s'ils ne souhaitent pas la conserver.

Tarif des concessions au cimetière de Poisson

CONCESSIONS	TARIF
Concession cinquantenaire de 2,5 m²	72,00 € le m²
Concession trentenaire de 2,5 m²	43,20 € le m²
Concession au columbarium (case)	520,00 € pour 20 ans
Concession "cavurnes" + tombale fournie	920,00 € pour 20 ans
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	Forfait de 52 €

ENVIRONNEMENT

2010 fut l'année de la réalisation de notre place communale dont les travaux ont certainement causé quelques désagréments au voisinage mais l'on peut dire aujourd'hui que "c'était un mal pour un bien".

L'année 2011 qui vient de s'écouler nous a permis de voir et d'apprécier tout le travail fourni l'année précédente. En effet, tous les massifs mis en place ont fleuri et inondé de couleurs et de senteurs notre place du village. Il a été également aménagé l'espace jeux pour nos petits, à leur plus grande joie ainsi que celle de leurs parents et grands-parents ; ce qui nous donne à ce jour une place réalisée avec nos (petits) moyens permettant aux enfants de tous âges et aussi aux adultes de prendre plaisir à se retrouver pour pratiquer leurs hobbies (pétanque, ping-pong, jeux d'équipes sur l'Agorespace etc...) sans compter leur utilisation très appréciée par l'école toute proche. S'adonner à ses loisirs préférés et tout cela au milieu des fleurs, n'est-ce pas là un grand moment de bonheur... !

Nous avons, cette année encore, reçu beaucoup de compliments de la part de touristes venus apprécier l'excellente table du restaurant de la Poste ou bien dormir à l'Hôtel de la Reconce ou bien encore acheter le pain frais ou les viennoiseries de notre boulanger et visiter notre église, ouverte tous les jours par Andrée et Gilles Cognard que nous remercions pour ce travail très prenant. Grâce à une équipe paroissiale dynamique et bénévole cet édifice est très bien entretenu.

Lors de son passage en juillet 2011, le jury départemental des villes et village fleuris a tout particulièrement remarqué nos efforts. Tout naturellement, il a sollicité le Conseil Régional pour proposer notre village au "Prix de l'Aménagement de l'Espace Rural". Le jury, composé de 4 membres représentant chaque département de Bourgogne a décerné cette distinction à Poisson seule commune de Bourgogne à l'avoir obtenue cette année. Ce fut un grand plaisir pour le Maire et moi-même d'aller chercher cette récompense au Creusot celle-ci honore notre commune de Poisson et tous ses habitants.

Un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leur travail et leur présence participent au développement et à la qualité du cadre de vie de Poisson.

BÂTIMENTS

Poste : Réfection du mur de clôture intérieur et entretien des huisseries.

Vestiaires du stade : La porte côté ouest, dont l'état est défectueux, sera remplacée.

Salle communale : Suite au passage de la commission de sécurité en 2010 il faudra procéder :
- à la pose de boutons moletés ou de barres anti-panique sur les portes "issue de secours",
- au remplacement des portes "issue de secours" côtés sud et ouest,

La commission des travaux préconise également le changement de la porte d'entrée de la salle et la pose d'un éclairage "spot" au dessus du bar.
Des devis seront demandés et les décisions prises en fonction des possibilités financières.



VOIRIE - RÉSEAUX

Entretien des chemins : Les travaux 2012 seront fonction des crédits budgétaires attribués pour l'entretien des voies communales dont la compétence est confiée à la Communauté de Communes.

Sécurité devant l'école et la salle communale : Afin d'achever l'aménagement du haut du bourg et d'améliorer la sécurité devant l'école, il avait été prévu de réaliser en 2011 un plateau réhausseur sur une longueur de 60 m environ destiné à faire ralentir les usagers. Le coût de cet investissement avoisine les 22000 € TTC. Un courrier a été adressé au Conseil Général de Saône-et-Loire afin que les travaux de réfection de la portion de départementale se trouvant en agglomération soient effectués avant de procéder à l'aménagement de sécurité. Une décision sera prise en 2012. En attendant, CM a décidé de surseoir aux travaux.

ENVIRONNEMENT

Nous envisageons l'acquisition d'autres panneaux "Village Fleuri" afin de les installer côté Charolles, St-Christophe et St-Yan.

FINANCES

Suite à la réalisation d'investissements lourds ces dernières années nous devons reconstituer notre fonds de roulement pour permettre à la commune de dégager une marge de trésorerie correcte. Les dépenses de fonctionnement, peu compressibles, augmentent alors que les recettes ont une fâcheuse tendance à diminuer. La pression fiscale demeure modérée et reste en deçà de la moyenne départementale. Le Conseil Municipal a décidé de faire une pause nécessaire à l'équilibre budgétaire.

Gérard CHENAUD, Jean-Pierre LABARGE, Jean-Paul BRIVET, Michelle BONNOT, responsables des Commissions, ainsi que leurs membres, vous adressent leurs vœux

POISSON fait partie, de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial depuis 1997.

- **Superficie :** 3548 ha dont 720 ha de bois
- **Altitude :** de 366 m à Busseuil, 290 m à la Mairie et 250 m à Moulin l'Arconce
- **Latitude :** 46.3849060 / **Longitude :** 4.1280480
- **Population :** 598 habitants au 01/01/2010
- **Nombre d'habitations :** 276 dont 18 résidences secondaires
- **Nombre d'exploitations agricoles :** env. 20

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : *Ebtisam et Christian COGNARD*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *Myriam et Pascal CHALAMET*
- Saveurs de Saison : *Chantal et Daniel PAQUERIAUD*

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : *Mmes C. BRIVET, C. JUNIER*

Artisans

- Agence de publicité N.G.A. : *M. GUYOT de CAILA*
- Charpente SARL : *J-P. LABARGE*
- Commerce de détail non alimentaire : *G. MARTIN*
- Entreprise de TP, terrassement : *J-Cl. BASSET*
- Exploit. forestière, paysagiste : *M. BLANCHON, E. LEVITE, D. COGNARD*
- Horticulture : *ETS SOLEYMIEUX*
- Maçonnerie : *DBNR, J. GUERZEDER*
- Maintenance Industrielle : *Ch. PORNIN*
- Mécanique agricole et location matériel : *M. BACCAUD*
- Menuiserie : *J-F. POLETTE*
- Poterie : *«Ch'tite Sé», C. WALTERS*
- Tapissier matelassier : *T. LAFOND*

Services

- Chambres d'hôtes Château de Martigny
- Chambres d'hôtes *M. et P. MATHIEU, R. et J-P BOUCHOT*
- «Cocoonning» *Françoise CHAMARAUD*
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- «Lulu Chasseur de guêpes» *J-Cl. PARIZE*
- Secrétariat et traduction *R. ALLOIN*

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : Football, tennis
- Place aménagée avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

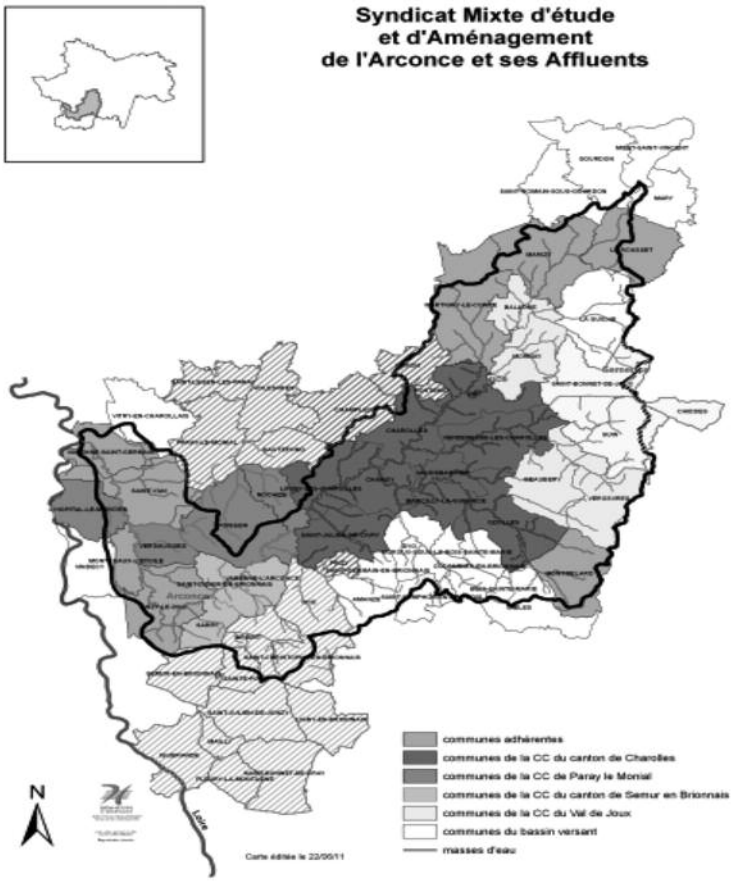
La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SIRES (Service Immobilier Rural et Social de Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des fêtes	Mathieu GUYOT de CAILA	Busseuil - POISSON
Association éducative	Jean-François BORDE	Le Bourg - POISSON
Comité gestion restaurant scolaire	Sébastien MONCADE	Les Places - VARENNE L'ARCONCE
Association sportive (ESPAC)	Michel JONDET	1 rue Gal Leclerc - CHAROLLES
Amicale pour le don de sang bénévole	Roland COGNARD	La Bruyère - POISSON
Club du 3e âge	Claude AUDUC	La Leurre - POISSON
Perche brionnaise (3 communes)	Georges MAMESSIER	Le Bourg - ST DIDIER EN BRIONNAIS
Société de chasse communale	Henri DUCAROUGE	PARAY-LE-MONIAL
Comité de protection de l'environnement	Patrick DUCZMAN	Sermaize du Haut - POISSON
Association intercommunale de musique	Joël GUYOT de CAILA	Les Loges - POISSON

LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARCONCE ET SES AFFLUENTS

Dans un objectif d'entretien du cours d'eau du bassin de l'Arconce, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents (SMAAA) a été créé en septembre 2008. Il est composé de 28 communes dont 20 adhèrent par l'intermédiaire de 4 communautés de communes (CC du canton de Charolles, CC de Paray-le-Monial, CC du canton de Semur-en-Brionnais, CC du Val de Joux) et 8 en communes individuelles.



L'Arconce est un affluent rive droite de la Loire, long de 102 km avec presque autant de linéaire pour ses affluents (la Semence, l'Ozolette, la Belaine, le Sermaize, les Mauvières, le Sélore, le Lucenay, le Bonnet) elle se situe dans un bassin d'une surface de 662 km².

Suite à la Directive Européenne sur l'Eau de 2000 qui établit un cadre pour la protection et la gestion de la ressource en eau, le SMAAA a entrepris de se lancer en 2009 dans la réalisation d'un contrat territorial afin de rétablir un fonctionnement de la rivière compatible avec une vie aquatique riche et diversifiée.

Pour cela, le syndicat qui avait reçu l'aval de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil Régional a engagé en mai 2011 une animatrice. Afin de mettre en place ce contrat, la première étape qui consiste en l'état des lieux du territoire de l'Arconce et de ses affluents est en cours de réalisation. À l'heure actuelle, la moitié du cours principal de la rivière a été étudiée. L'état des lieux de la seconde moitié du linéaire incluant également l'ensemble des affluents sera réalisé avec l'appui d'une stagiaire lors du premier semestre 2012 et nécessitera la rédaction d'un rapport. Une fois finalisé, ce diagnostic permettra d'acquérir une vision d'ensemble du bassin versant, d'identifier les actions prioritaires concernant les différents thèmes (rivière, agriculture, assainissement, eau potable, ...) et d'aboutir durant le 2e semestre 2012 à la mise en place d'un programme de travaux échelonné sur 5 ans.

Lors d'une seconde étape, il s'agira pour l'ensemble des différents acteurs et partenaires (le SMAAA, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional, le Conseil Général...) de valider ce programme et signer le contrat territorial d'ici fin 2012.
Ainsi la réalisation des différents travaux concernant la rivière en cohérence avec les différentes thématiques abordées pourra démarrer.

Parallèlement à la mise en place du contrat territorial, le syndicat a souhaité se lancer dans un projet de restauration de la continuité écologique, identifiée comme un engagement fort du Grenelle de l'Environnement, elle permettra d'améliorer l'état du cours d'eau de l'Arconce.
En effet, plusieurs ouvrages hydrauliques sur l'Arconce créent des ruptures de continuité pour la circulation des espèces piscicoles (anguille, brochet, chabot...), pour le transit sédimentaire et participent à l'appauvrissement des milieux aquatiques.

En concertation avec les propriétaires, le Syndicat lancerait conjointement avec eux une étude de faisabilité au premier trimestre 2012 qui apporterait des solutions d'aménagement techniques chiffrées permettant d'envisager la réalisation de travaux.

Sources SMAAA

LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU PAYS CHAROLAIS

Association Loi 1901 Labellisée CLIC de niveau III en Novembre 2002,
et reconnue guichet unique depuis avril 2010.

Dédié aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation

Les professionnels médico-sociaux du Réseau CLIC évaluent les besoins des personnes âgées afin de permettre la réalisation de leur projet de vie : le maintien à domicile ou l'entrée en établissement.

Concernant une entrée en établissement, les professionnels du Réseau/CLIC orientent la personne âgée et son entourage vers les structures d'hébergement adaptées aux besoins de l'usager, et les informent des aides possibles au regard de la situation.

Dans le cadre du maintien à domicile, une équipe pluridisciplinaire (CLIC = **Assistantes de service sociale/Réseau = infirmière, diététicienne, prochainement psychologue**) se rend au domicile des personnes âgées pour évaluer leurs besoins et mettre en place des aides humaines (coordination des interventions des professionnels du domicile : aides à domicile, Infirmières, kinésithérapeute....), des aides techniques et/ou financières.

Les professionnels du Réseau, en accord avec le médecin traitant, peuvent réaliser des Évaluations Gériatriques Standardisées.

L'intervention est gratuite.

Par ailleurs, le Réseau/CLIC organise des actions collectives *(Participation à divers événements en partenariat avec Alzheimer71, intervention auprès d'un groupe de prévention des chutes : Atelier PIED, intervention au sein d'établissements d'enseignement du secteur) et propose des formations aux professionnels médico-sociaux.*

Partenariat avec La CARSAT Bourgogne-Franche/Comté, le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé.

Sources Réseau Gérontologique

Réseau Gérontologique du Pays Charolais
6 rue du Prieuré 71120 CHAROLLES
Tél : 03 85 24 32 64./ Fax : 03 85 24 30 20
Adresse mail : contact@rgpc71.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



L'école de Poisson compte 66 élèves répartis en quatre classes (1 PS, 7 MS, 9 GS, 14 CP, 4 CE1, 7 CE2, 11 CM1 et 13 CM2). Mme Coppik a en charge la classe de maternelle aidée de Mme Julien, ATSEM. Elle est remplacée par Mme Schlumberger chaque jeudi. Mme Bourgeon travaille avec les CP-CE1. Elle est remplacée par Mme Schlumberger chaque lundi afin d'assurer ses tâches de direction. En effet, c'est elle qui a pris le poste à la suite de Mme Fuhrmann qui a changé de département. Nous souhaitons à Mme Fuhrmann une bonne continuation avec ses nouveaux élèves. Mme Château enseigne aux CE2-CM1 et Mme Guinet aux CM1-CM2.

Les projets de l'année scolaire 2011-2012 :

■ **Coupe du Monde de rugby :** Les classes de Mme Château et Mme Guinet ont participé à la « Coupe du monde de rugby du Charolais » (Voir annexes) le 14 Octobre à Digoin.

■ **Semaine du goût :** Les classes de maternelle et de CP-CE1 sont allées visiter « la Maison du Charolais » le vendredi 21 Octobre et ont participé à un « atelier du goût ».
Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont été reçues par le boulanger de Poisson. Elles ont pu découvrir le métier et fabriquer des pains et des sablés. L'école remercie le boulanger pour son accueil chaleureux.

■ **Lutte / jeux d'opposition :** Les classes de maternelle et de CP-CE1 bénéficient chacune de 10 séances de lutte avec un intervenant agréé : Salah Yacoubi.

■ **Bibliothèque :** Les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque communale afin d'y emprunter des livres.

■ **Marché de Noël :** À l'occasion des illuminations de POISSON du 9 Décembre, les enfants de l'école ont confectionné des petits objets. Ils ont été mis en vente au profit de la coopérative scolaire qui aide à financer les sorties et autres animations.

■ **Repas de Noël :** il est offert par le restaurant scolaire à tous les enfants de l'école. Il s'est déroulé le vendredi 16 Décembre 2011. Les élèves, après avoir dégusté le succulent repas préparé par Mme Bodet, ont reçu le Père-Noël de l'AEP qui a apporté un sachet de friandises à chacun ainsi qu'un « cadeau de classe ».

■ **Sortie au cinéma :** Lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves de toute l'école ont vu un film au cinéma de Charolles : « Arietty »

■ **Piscine :** Chaque enfant de GS à CM2 bénéficie de 10 séances à la piscine municipale de Paray-le-Monial, encadrées par les enseignantes et les maîtres-nageurs.

■ **Vente de brioches :** Celle-ci se fera au profit de la coopérative scolaire les 30, 31 Mars et 1er Avril 2012.

■ **EPS dans la salle communale :** La municipalité met à disposition la salle communale pour des séances d'EPS les jeudis d'hiver (sauf lorsque le club des Aînés se réunit).

■ **Fête de l'école :** elle aura lieu le samedi 23 juin 2012.

■ **Goûter de fin d'année :** il sera offert par la coopérative scolaire avec présence des élèves, des enseignantes et du personnel de l'école le jeudi 5 juillet 2012.

Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'aide de nombreuses « bonnes volontés » que nous pouvons remercier : la municipalité, les membres de l'AEP, le Comité de gestion du restaurant scolaire, le personnel de l'école, les enseignantes, les parents-bénévoles, les bénévoles de la bibliothèque et les membres du Comité des fêtes...

Poisson à plumes
Le Bourg 71600 POISSON
03 85 81 16 54
Mail. : ecole.poisson@wanadoo.fr



Le vendredi 14 octobre se déroulait la coupe du monde de rugby des écoles du Charolais-Brionnais au stade municipal de Digoin. Au total, 823 élèves se sont rencontrés. Chaque école devait représenter un pays qui participait à la « vraie » coupe du monde de rugby. Pour cela, les écoliers avaient préparé un haka, un drapeau, un uniforme, une carte d'identité du pays et une affiche sur les valeurs du rugby.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont parties à 9h de l'école de Poisson et ont emmené au passage l'école du Champ Seigneur. Arrivés à Digoin, les élèves sont montés dans les gradins pour scander haut et fort le nom de leur équipe. Il y avait de l'ambiance dans les tribunes, et les apprentis rugbymen étaient survoltés !
Ensuite, tous les pays représentés ont défilé sur une musique, puis chacun a réalisé son haka devant le public.
À 10h30, le coup d'envoi fut donné et le tournoi pouvait débuter. Les équipes étaient réparties par poule : une poule GS-CP, une poule CE1-CE2, et une autre CM1-CM2. Les matchs duraient 4 minutes et étaient arbitrés par des enseignants et des bénévoles de la FFR (Fédération Française de Rugby).

Les séries de matchs se sont achevées vers 12h30 pour laisser place à une pause déjeuner bien méritée !

L'après-midi, les tournois ont repris, mais cette fois-ci les équipes ont été classées par niveau : les plus forts se sont rencontrés et les plus faibles ont fait de même.
Après le coup de sifflet final, tout le monde a pu assister au match de gala : des élèves tirés au sort dans chaque école ont fait deux équipes (les bleus et les rouges) puis se sont affrontés lors de ce grand match qui a clôturé cette magnifique journée.
Enfin, les écoliers sont remontés dans le bus et ont pris le chemin du retour. Arrivés à l'école, les jeunes sportifs ont pu profiter d'un goûter et partager leurs impressions sur cette rencontre inoubliable.
Les enfants ont tous apprécié cet événement. Ils se sont bien battus, tout en respectant les valeurs du rugby (le jeu en équipe, le respect des autres et des règles...) et ont participé à de très beaux matchs.

En récompense, chaque élève a obtenu un diplôme de rugbyman et tous sont prêts à renouveler cette expérience !

Les élèves de CM1-CM2



Nom :
Bibliothèque municipale

Née en : 1952

Taille : 36 m²

Adresse : 1e étage,
salle communale
71600 Poisson

N° tél. : 03 85 81 56 07
et 09 61 33 63 12

Mail :
bibliothèque.poisson@g.mail.com

En tant que petite bibliothèque je me dois de soulever le fait marquant du nombre fléchissant de jeunes lecteurs, fait que l'on retrouve chez toutes mes consœurs.
Dans ces temps d'effervescence, nous devons au mieux maintenir le lien entre lecture, éducation, liberté de choix.....
Les enfants et les adolescents vivent aujourd'hui dans un monde tourmenté, envahi d'images et de sons, d'informations aussi vite commentées qu'oubliées, d'injonctions publicitaires, de violence et de crises, un monde commandé par l'instant, l'argent et la vitesse. Et certains sont beaucoup plus vulnérables que d'autres. La lecture impose le silence, la lenteur et la solitude, dispositions opposées à celle du bruit, de la vitesse et des six cent soixante dix amis sur facebook. Elle donne les conditions nécessaires à l'élaboration d'une pensée critique, libérée de toutes les pressions que les individus subissent.
C'est à vous, adultes, de les guider vers le chemin qui les mène à moi. Je vous y attends, vous y serez accueillis par quatre bibliothécaires (dont trois bénévoles). Ces dames naviguent au milieu de 2230 livres en tout genre. Et, si par hasard, vous ne trouvez pas l'ouvrage que vous désirez, elles se plieront en quatre pour, soit l'acheter, soit le réserver à la BDSL avec qui elles travaillent en étroite collaboration.
Une petite préconisation de Magali Bonniol que je trouve très sympathique : **5 fruits et légumes.....et 1 livre par jour !**
Alors à bientôt parmi nous !

Docs Adultes

Les drogues, un piège
Marie-José Auderset

Une maison qui brûle ? Enquête sur 240 000 pompiers français
José d'Arrigo

Romans Adultes

Derrière les barreaux
Isabelle Le Bourgeois

Le vrai goût du Cambodge
Songmala Lambert

Mon ami Ben
Julia Romp

Le voleur de Coloquintes
Jean Anglade

Le pays des grottes sacrées
Jean M. Auel

Je plante donc je suis
Alain Baraton

Sois un homme papa !
Janine Boissard

Les secrets de la forêt
Gilbert Bordes

Un soupçon d'interdit
Françoise Bourdin

Le moulin des sources
Françoise Bourdin

La promesse ; Souvenirs d'enfance
Anne-Marie Castelain

Le visiteur inconnu
Jean-Paul Chevillard

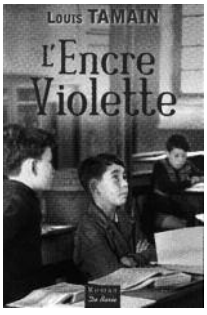
Meurtre en Mésopotamie
Agatha Christie

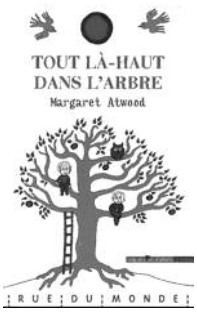
Sans un adieu
Harlan Coben

Métronome
Laurent Deutsch

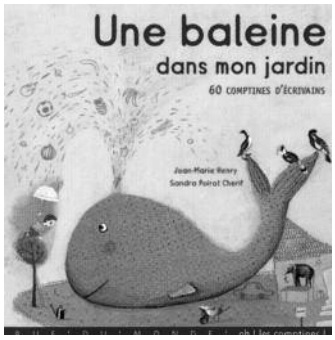






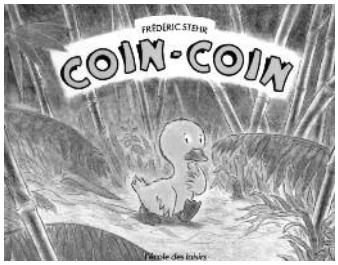


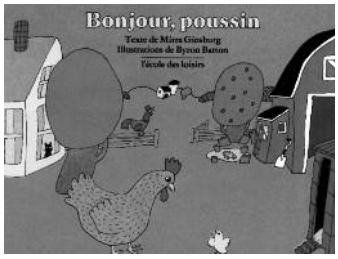














Prête-moi ta vie pour écrire de là-haut
Françoise Dorin

Chasse à l'homme ;
La divine vengeance
Christian Jacq

Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire
Jonas Jonasson

Le voleur d'ombres
Marc Levy
La dernière trace
Charlotte Link

Ils attendaient l'aurore
Claude Michelet

La dernière bagnarde
Bernadette Pécassou-Camebrac

La vallée endormie
Michel Peyramaure

Rose
Tatania de Rosnay

La maison du juge
Georges Simenon

La couleur des sentiments
Kathryn Stockett

Une maison dans les herbes
Claude-Rose Touati et Guy Lucien

L'armée furieuse
Fred Vargas

Bandes Dessinées

Les sisters
Cazenove

Sylvain et Sylvette
J.L Pesch.

Contes et légende de la mythologie ; des Pays Celtes

Romans Jeunes

Oulàlà, c'est haut !
Jeanne Ashbé

Une souris verte
Pierrick Bisinski

Abracadanoir, je vois dans le noir *Nathalie Laurent*

Animaux de la nuit :
Animaux de compagnie
Victor et la fée Linotte ;
Malo et le défi de Carabelle/Guidicelli ;
Marie-Nuage

Le tout petit fermier
Jean Leroy

Guili Guili
Audrey Poussier

La jungle aux 100 pièges ; la pyramide aux 100 mystères *Jean-Luc Bizien*

Tortue pingouin
Valéri Gorbachev

Et toi *Alex Sanders*

Docs Jeunes

Climats et météorologie
L.M. Berthelot

Le hand-ball raconté aux enfants *Frédéric Brindelle*

Mon petit manuel de déguisement *Katy Cogos*

Les pouvoirs secrets des animaux *Véronique Sarano*

La terre en danger
Olivier Souris
Le dico des records
Marie Vendittelli-Latombe

Horaires d'ouverture

Mardi : 11h – 12h / Mercredi : 10h30 – 12h
2e jeudi du mois : 13h30 – 14h / Samedi : 10h – 12h

Prêt gratuit

COMITÉ DES FÊTES

Le calendrier des fêtes, élaboré par l'ensemble des responsables associatifs du village, rend compte d'un concept simple et primordial : offrir un large choix de festivités aux habitants de la commune en étalant ces dates sur l'année entière. Ainsi en moyenne, pour 2011, environ deux événements vous ont été proposés chaque mois.

Le Comité des Fêtes a commencé en février avec la veillée jeux qui a regroupé cette année une soixantaine de personnes. Les gaufres et autres crêpes préparés sur place ont trouvé facilement estomacs à rassasier, tout comme le mini « Oasis » soifs à assouvir...



Le 13 juin, jour de la Pentecôte, se sont retrouvés sur les chemins de Poisson 433 marcheurs. Les nouveaux circuits proposés sans oublier la fameuse "Omelette aux lards" ont ravi l'ensemble des participants.
Tous les membres, le temps d'une journée, se sont retrouvés entourés de leur famille pour une belle journée pique-nique. Une occasion juste pour le plaisir !

Et enfin le 9 décembre ont eu lieu nos illuminations. Cette année encore, grâce à nos commerçants, Ebtisam et Christian Cognard, Myriam et Pascal Chalamet, les visiteurs du soir, nombreux, ont pu se régaler en découvrant les décors préparés avec attention (sous la houlette du contremaître Nicole). Les enfants de l'école ont participé également à la réussite de cette fête, un marché de Noël avait été dressé pour l'occasion par les enseignantes et permettait à chacun de repartir avec une petite création des écoliers.
Vous l'avez sans doute constaté, en 2011 nous n'avons pas proposé de fête du village. La raison principale étant la surproduction de festivités au mois de juin. Nous avons préféré libérer cet espace pour permettre aux autres associations de mieux vivre leurs événements. Pour autant, nous n'avions et n'avons pas pour idée d'abandonner notre fête, loin de là, notre ambition est même de la faire évoluer et progresser !

Pour ce faire, nous avons décidé deux aménagements :
Le premier, pour ne pas réitérer l'impasse de 2011, a été de choisir une date où l'esprit général est plus à la détente et à la fête : notre édition 2012 aura donc lieu le **samedi 28 juillet.**

La deuxième réflexion va dans le sens de la première et poursuit la même intention, faire évoluer la fête de notre village et l'inscrire dans le paysage des festivités estivales locales. Pour y parvenir, il nous faut nous démarquer et trouver une originalité raisonnante : la thématique autour du Poisson s'impose et créer une formule mnémotechnique simple mais sûrement efficace. Donc nous proposerons dès l'édition 2012 un nouveau menu MOULES FRITES en vous assurant que dans cette nouvelle aventure, les gars de "la ville ville ville ne prendront le panier de personne...."

Vous trouverez à la fin de ce bulletin, dans le calendrier des fêtes, toutes nos prochaines échéances pour 2012 en espérant vous y retrouver.

Au nom de toute l'équipe du Comité des fêtes de Poisson, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2012.

Le Président,
Mathieu Guyot



Grâce à l'invitation lancée aux retraités de POISSON à l'occasion de la rencontre de janvier 2011, nombreux sont ceux, venus partager la galette des Rois. Suite à cet après-midi festif, une quinzaine de nouveaux retraités a souhaité intégrer notre amicale.

Malheureusement, deux de nos dévoués membres du bureau sont décédés cette année :

Laurentine MAZILLE attachée depuis bien des années à la trésorerie, au ravitaillement, toujours prête à rendre service et notre secrétaire André PROST qui lui aussi nous a quittés assez brutalement, après une longue et active participation. Il était présent à chaque réunion et accomplissait beaucoup de tâches. La disparition de nos deux fidèles responsables a marqué un vide au sein du bureau.

Signalons au passage, l'élection de notre Vice-président Maurice ETAY qui est entré au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux :
"Félicitations".

Le choix de nos sorties est toujours complexe.

• Notre première escapade du 18 mai a rassemblé 40 partants pour les Côtes Roannaises avec visite d'une saboterie artisanale et arrêt à la cave CLAIR de Renaison, déjeuner à l'Auberge BECAJAT de Saint-Bonnet-des Quarts puis l'après-midi visite du musée Verrier et coup d'œil à l'église de Châtel Montagne.

• La seconde nous a conduits dans le secteur de Buxy, attirés par les abeilles de M. Lavoye avec dégustation des produits maison, suivie d'un repas au Restaurant Girardot pour terminer par une visite commentée à la cave de Bissey.

Les rencontres du deuxième jeudi du mois connaissent toujours une bonne affluence. Concours interclubs, jeux de manille, Rummikub prévus chaque trimestre sont parfois ajournés ! L'organisation demande un peu de temps. Les Anciens n'en ont pas à perdre...

Le concours de cartes de février a enregistré 98 doublettes tandis que celui du mois d'août s'est arrêté à 78 seulement. Les fortes chaleurs du moment en sont certainement responsables. Pour 2012 les dates sont fixées aux 28 février et 28 août.

La fleur des anniversaires a été relookée. La participation à son financement est maintenant liée à la cotisation "adhérent" pour simplifier le travail de la trésorière.

Nous avons fêté les noces de diamant de notre président d'honneur. Félicitations aux époux MERLE. Bienvenue aux nouveaux adhérents. Ils permettent l'augmentation de l'effectif et l'abaissement de la moyenne d'âge !

Les postes à pourvoir au bureau trouveront, je l'espère, de bonnes volontés et l'amicale "du tonus et de la vigueur en 2012".
Bonne année à toutes et à tous !

Le Président,
Claude Auduc

AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE



Nous avons effectué trois collectes de sang, le 20 décembre 2010 avec 40 prélèvements, le 14 mars 2011 avec 40 prélèvements et le 05 août avec 31 prélèvements, soit un total de 111 dons. Très bien pour notre petite commune. Il nous faut continuer.

Une saison plus que satisfaisante car le centre EFS a de plus en plus besoin de sang en cette fin d'année 2011. Les stocks de produits sanguins sont au plus bas.

Il faut que le public se mobilise et que nous trouvions des nouveaux donneurs.
SVP les jeunes (Au secours !!!)

En France, seuls 4 % de la population donne son sang et il faut savoir qu'il y a une hausse de 3 % de la consommation des poches de sang, due au traitement des cancers de tous types.
Encore merci à tous de vos participations à nos collectes.

Nos manifestations

Décembre 2010 : nous avons distribué 59 colis aux Anciens de plus de 75 ans de la commune.

Janvier 2011 : nous avons organisé une soirée veillée avec nos amicalistes et sympathisants.

Avril 2011 : ce fût notre tombola et notre loto gourmand. Merci encore à tous les participants.

L'Assemblée Générale du 17 septembre 2011 a permis l'entrée de Mme Jocelyne COUTURIER au sein de notre bureau. Un grand merci est adressé à Mme Marguerite LAUFERON pour ses 30 années de dévouement à notre amicale.

Les Amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année 2012 !

Le Président,
Roland Cognard



Notez dans vos agendas les dates des prochains dons pour 2012 :
(De 8h 30 à 12h 30 à la salle communale)
Le lundi 05 mars
Le vendredi 03 Août
Le lundi 17 Décembre

PUBLI-INFORMATION

Quel est le parcours d'une poche de sang ?



EFS/Sébastien Miller

10 000 DONS de sang quotidiens permettent de soigner 1 million de malades chaque année. Quel que soit le lieu de collecte, la poche de sang suit une procédure identique qui la conduit en toute sécurité du donneur au receveur.

1 Le prélèvement

Après avoir rempli un questionnaire relatif à son mode de vie et à ses antécédents médicaux, le candidat au don s'entretient confidentiellement avec un médecin. S'il est déclaré apte au don, le prélèvement est effectué par le personnel infirmier de l'Établissement Français du Sang (EFS).

2 La préparation

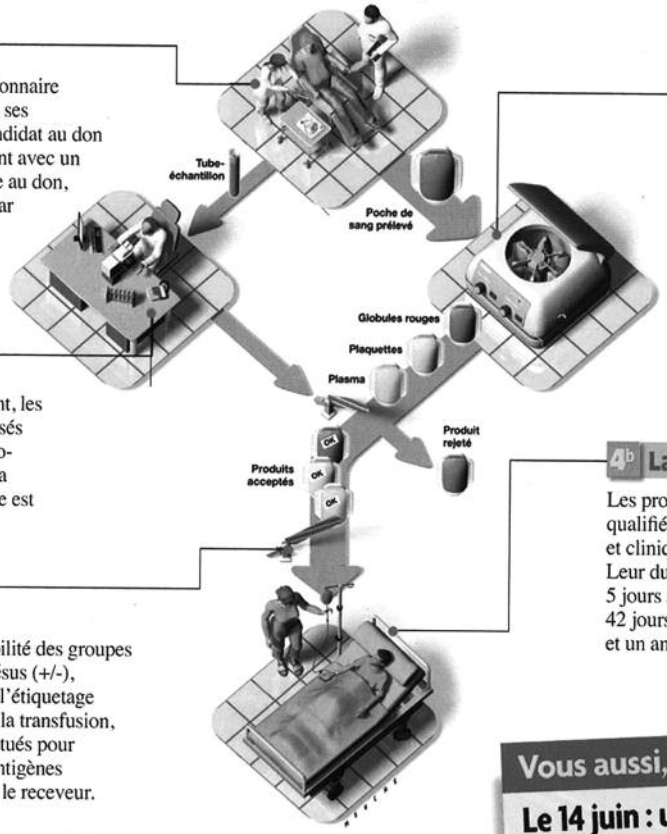
Le malade ne recevant que le composant dont il a besoin, la poche de sang prélevé est dirigée vers un plateau de préparation où les globules blancs sont filtrés et les autres composants, séparés (globules rouges, plasma, plaquettes).

3 La qualification biologique

Recueillis lors du prélèvement, les tubes-échantillons sont analysés (tests virologiques, immunologiques). En cas d'anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur, averti.

4a L'étiquetage et la vérification

Afin de respecter la compatibilité des groupes sanguins (A, B, AB, O) et rhésus (+/-), l'EFS procède au typage et à l'étiquetage de chaque poche. Juste avant la transfusion, d'ultimes contrôles sont effectués pour éviter la rencontre avec des antigènes du donneur non reconnus par le receveur.



4b La distribution

Les produits sanguins préparés et qualifiés sont distribués aux hôpitaux et cliniques qui en font la demande. Leur durée de conservation diffère : 5 jours à 20° pour les plaquettes, 42 jours à 4° pour les globules rouges et un an à - 30° pour le plasma.

EFS/Philippe Mouche

Vous aussi, donnez votre sang

Le 14 juin : une journée dédiée

Créée par l'OMS afin de sensibiliser le grand public à l'importance du don de sang, la Journée Mondiale des Donneurs de Sang a lieu tous les 14 juin. Elle est l'occasion de recruter de nouveaux donneurs et de remercier les donneurs bénévoles.

Les chiffres 2010 du don de sang

1,7 million de donneurs par an (4 % des Français)

19 dons nécessaires par minute

3 millions de dons effectués par an

114 receveurs par heure

153 sites fixes de prélèvement sur tout le territoire

40 000 collectes mobiles par an

L'EFS, acteur majeur de la santé publique

En France, l'Établissement Français du Sang (EFS), établissement public, est seul habilité à collecter les dons de sang. Pour répondre aux besoins des malades, il traite et prépare les poches de sang qui seront délivrées aux hôpitaux.

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Toutes les informations sur
www.dondusang.net

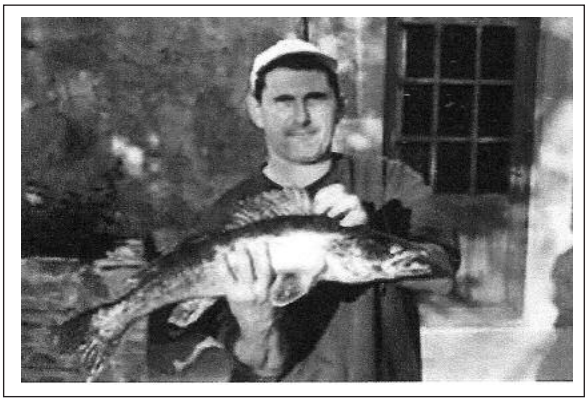
LA PERCHE BRIONNAISE

L'année 2011 qui s'achève restera comme une année calme. En effet, l'Arconce ne nous a pas posé trop de problèmes au niveau de ses crues par exemple...

L'activité de notre société s'est surtout limitée à l'empoissonnement décidé à notre Assemblée Générale, soit 120 kg de truites, plus 5 géniteurs bagués, 100 kg de gardons et 100 kg de brochets. À noter qu'une truite baguée de plus de 2 kg a été capturée par un sociétaire.

Plusieurs travaux de déblaiement des vannes du Moulin de Guénard à Saint-Didier ainsi que de nettoyage des abords ont été effectués.

À noter que sur les 73 AAPPA (Association Agréée de Pêche Protection Milieu Aquatique) de Saône-et-Loire, La Perche Brionnaise se situe au 31e rang au niveau des cartes vendues. Notre société enregistre une progression de 4,5 % en 2011 (230 adhérents). Les sociétaires de la Perche Brionnaise nous viennent de 7 départements : Saône-et-Loire,



Loire, Rhône, Pas de Calais, Allier, Haute-Savoie et Côte d'Or représentant ainsi 53 communes.

Nous apprenons en dernière minute la prise d'un magnifique sandre de 3,500 Kg par un habitant de Poisson et son fils sur les lots de notre association. Il désire rester anonyme...

Le bureau de notre AAPPA reste inchangé.

Les membres de la Perche Brionnaise souhaitent à tous les habitants de Poisson une bonne année de pêche 2012.

Le Secrétaire, Michel CHARVON



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Au seuil de la nouvelle année 2012 les chasseurs présentent tous leurs vœux de bonne et heureuse année aux habitants du village.
Que tous réalisent leurs souhaits les plus vifs en particulier une bonne santé à tous.
La chasse reste toujours très attrayante pour chacun des chasseurs.
Un travail d'habitat pour faisans et perdreaux est réalisé pour ces animaux.
Une pression très intense a été menée contre les prédateurs tels que renards, fouines, martres et corbeaux afin de limiter leurs développements.
Merci à tous pour le travail fourni ; qu'il soit productif pour les années à venir et permette de passer d'agréables journées entre chasseurs et non chasseurs.

Bonne année à tous !

Le Président, Henri DUCAROUGE



L'ESPAC a été créée en 2005 par Philippe GUYOT et moi-même, respectivement présidents de l'A.S. POISSON et de l'U.S. CHAROLLES.
Nous nous sommes donné plusieurs années pour parvenir à une fusion des deux clubs qui n'auraient pu survivre seuls.

L'ESPAC est bien reconnue en tant que club de foot auprès du district mais administrativement, elle n'était pas fondée ; chose faite, en accord avec les membres du Conseil d'Administration, depuis que j'ai repris la présidence en 2011.
L'ESPAC existe donc officiellement (loi 1901) depuis la dernière assemblée générale.

Nous disposons toujours d'équipes engagées dans chaque catégorie : des U6 (six ans) aux séniors : pour certaines en entente avec des clubs voisins ayant des problèmes d'effectif. Au total, on dénombre 160 licenciés à l'ESPAC, sans oublier notre équipe "Vétérans" qui regroupe les anciennes gloires des clubs. Elles disputent des "matchs loisirs" sans championnat ni classement, véritables moments de convivialité appréciés de tous.

Comme tous les ans, les équipes jouent les matchs-aller à Charolles (Stade Paul Gauthéraut) et les matchs-retour à Poisson (Stade du Grand Bois).
Nous vous attendons nombreux le long de la main-courante pour voir évoluer nos jeunes et moins jeunes.

Toutes les personnes désireuses de s'impliquer en qualité de dirigeants ou joueurs au sein de l'ESPAC sont les bienvenues. Pour ce faire, vous pouvez contacter un des responsables répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Je souhaite, au nom de l'ESPAC, une bonne et heureuse année à toutes et tous.

Le Président,
Michel JONDET

Président	Vice-Président	Trésorier	Secrétaire
Michel JONDET	**Philippe GILBERT**	**Philippe LIODENOT**	**Isabelle BRIVET**

ASSOCIATION ÉDUCATIVE DE POISSON

1952 - 2012

À l'aube de ses soixante ans,
l'Association Éducative de Poisson se trouve dans une période de transition

Après de nombreuses années de bénévolat au service de l'AEP, le Président Jean-François BORDE et le trésorier Thierry VINCENT ont émis le souhait de laisser leur place, en conséquence, le bureau de l'AEP sera renouvelé en 2012.

C'est déjà fait pour le secrétariat, François FUHRMANN a quitté ce poste avant son départ pour la Haute-Savoie, avec Françoise son épouse. Pendant les vingt années qu'ils ont passées à Poisson, ils ont contribué au rayonnement de l'École publique du village et aussi à celui de l'AEP, en s'impliquant dans ses activités. François a été remplacé par Séverine LAURENT, alias « Ch'tite Sé », la potière.
De nouveaux parents d'élèves ont déjà rejoint ou vont rejoindre son Conseil d'administration afin de pérenniser l'existant et d'innover en matière d'animations sportives, culturelles et de loisirs, en direction des habitants de Poisson, des écoliers en particulier, mais aussi d'un plus large public.
Comme toute stucture vivante et évolutive, l'AEP est amenée à adapter ses prestations en fonction des circonstances. Elle a été contrainte d'abandonner deux activités, c'est le cas pour l'Avril de Poisson dont l'organisation est désormais confiée à l'Association Intercommunale de Musique. De même, l'Accueil de Loisirs périscolaire mis en place jusqu'alors par l'AEP ne fonctionne plus depuis la rentrée, il a été remplacé par une garderie municipale.

D'autres animations continuent comme la Danse Enfants, les Centres de Loisirs pendant les vacances scolaires avec Cécile FURTIN, employée communale et Directrice de l'Accueil de Loisirs, le Sport USEP animé chaque vendredi soir par Réginald CHARME, un parent d'élève bénévole, comme Michel VINAUGER, qui encadre des rencontres du Mercredi.
Dans le cadre de l'UFOLEP, c'est aussi le cas pour les Activités Physiques d'Entretien (APE), dont les deux séances animées, le Mardi soir, par Alban FODERA, animateur rémunéré de l'Association Brionnais-Découvertes, connaissent une fréquentation en hausse sensible.
Quant à la Sortie patinoire à Roanne, au triathlon « Vélorican » et au Vide-Grenier qui a étendu sa surface en 2011, ils seront au calendrier de 2012.







Pour ce qui est des nouveautés, la Section « Théâtre » propose un atelier ouvert aux enfants, à partir de cinq ans, le lundi soir après l'école. Christiane BORDE et Isabelle MARTIN en sont les animatrices bénévoles. La Troupe « Juste pour rire », mise en sommeil par manque d'acteurs depuis quelques années, pourrait reprendre ses répétitions et monter un spectacle. Les personnes, jeunes ou moins jeunes, et notamment les hommes, qui souhaiteraient se joindre à elle seront les bienvenues.
Samedi 11 Février, l'AEP fêtera son soixantième anniversaire lors de son Assemblée générale. Ce sera pour les amicalistes actuels ou anciens l'occasion de se retrouver et de feuilleter l'album souvenir du passé mais aussi de tracer de nouvelles pistes d'actions pour l'avenir.

Longue vie à l'AEP ! Bonne année citoyenne à toutes et à tous !

Le Comité de gestion du Restaurant scolaire de Poisson a encore enregistré quelques changements. Nous remercions Sandrine CHASSARD pour cette année passée avec nous et souhaitons la bienvenue à Aurélie PLANCHON qui a rejoint notre comité.

Voici la composition du bureau 2011/2012 :

Président : Sébastien MONCADE
Vice-Président : Pierre AUPECLE
Trésorière : Anne CHATILLON
Trésorier-Adjoint : Laurent HOLTZINGER
Secrétaire : Amélie JEAN
Secrétaire-Adjoint : Grégory CEPEDA
Gérante : Murielle POTHONNIER
Membres : Patrick AUGAGNEUR, Marie-Thérèse BODET, Corinne BOUILLER, Nadine GIRARD, Aurélie PLANCHON, Marie-Pierre THEREAUD et Annick TRONCY.

La cantine a été une nouvelle fois très fréquentée par les enfants de l'école du « Poisson à plumes », il est vrai que Christiane BODET ne ménage pas ses efforts et use de toutes ses qualités de cuisinière pour leur faire de bons petits plats. Chaque midi, elle est aidée pour le service par deux employées communales, Evelyne JULIEN le lundi, mardi, jeudi et Nicole JACQUET le vendredi.

Les manifestations qui se sont déroulées cette année nous permettent d'avoir un résultat financier positif, nous pourrons ainsi remplacer du matériel usagé pour la cantine.

Dorénavant, le prix du repas est fixé à 3,10 €. Bien-sûr, nous nous efforçons de maintenir un tarif correct, abordable pour les familles.

Comme chaque année, nous tenons à vous remercier de répondre positivement à toutes nos sollicitations, mais, comme vous le savez, votre participation reste déterminante pour le maintien d'une cantine dans notre village.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2012 !

Le Président, Sébastien MONCADE





Comité pour la protection de l'environnement en charolais brionnais

Notre association exerce essentiellement un rôle de veille. Aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour tout problème environnemental local ou régional.

RCEA : Nous continuons de soutenir le caractère public et gratuit de cet axe routier, la sécurisation rapide des points noirs et une vitesse maximale de 110 km/h sur la 2x2 voies pour limiter consommation et pollution.

QUAI DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES : Installé illégalement depuis 2002 à Paray le Monial dans le Bois des Aisances, il est toujours en service. Deux enquêtes publiques et neuf ans plus tard, nous sommes toujours dans l'attente de son implantation sur un autre site conforme aux lois et aux besoins de la population.

À l'écoute de vos remarques et suggestions, nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 31 Mars 2012 à la salle de Fêtes de Poisson, et présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux écologiques pour cette nouvelle année.

Pour le CPECB, *le Président,*
Patrick DUCZMAN



Association loi 1901
Chez M. DUCZMAN Patrick
Sermaize du haut, POISSON
Tel : 03 85 81 45 17

L'ADMR est à votre service :

➜ Pour la vie quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi Aides aux Personnes Agées, Personnes Handicapées, Personnes Malades, Transport Accompagné, Télé-alarme avec FILIEN.

➜ La garde d'enfant à domicile permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE..). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudieront avec vous les possibilités de financement.
Si vous êtes hospitalisés, n'hésitez pas à nous contacter pour préparer votre retour à la maison, nous vous aiderons à l'organiser.

TÉLÉ-ASSISTANCE : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association au prix minimum de 21 € par mois (possibilité de prise en charge par l'APA, Mutuelle). En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet, la montre ou le médaillon et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux appareils peuvent vous être proposés.

Pour tous renseignements, appelez au bureau.

RÉALISATIONS LOCALES : la vente des rosiers, le déjeuner dansant, la soirée pot-au-feu/beaujolais nouveau ont connu un beau succès. Grâce à votre participation, à l'engagement des salariées, des bénévoles et des conjoints, nous essayons de faire vivre l'association dans un contexte difficile.

Notre terrain d'activité s'étend sur les communes de HAUTEFOND, L'HOPITAL LE MERCIER, NOCHIZE, PARAY LE MONIAL, POISSON, SAINT LEGER LES PARAY, ST YAN, VARENNE SAINT GERMAIN, VERSAUGUES, VITRY EN CHAROLLAIS et VOLESVRES.

Notre Association recherche des bénévoles pour soutenir son activité. Si vous avez quelques heures à donner par semaine ou par mois, n'hésitez pas à nous contacter au bureau de l'Association.

Nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2012.

Le Bureau de l'ADMR,

ADMR
L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

Correspondant ADMR sur votre commune : Mme BONIN Jacqueline, tél. 03 85 81 13 46

A l'automne 1983, dans la classe du Cours moyen de l'école primaire de Poisson, Michel Vinauger, le Directeur à cette époque, lançait l'idée de créer une Chorale, avec le tout jeune prof de musique Bernard Renaux qui intervenait alors régulièrement dans les écoles de la région avant et après la classe, pour initier les enfants à l'art musical et à l'apprentissage d'instruments. Ils n'ont eu de cesse de convaincre un certain nombre de nos habitants, si bien qu'au printemps de l'année suivante, une quinzaine de choristes se réunissait pour la première fois dans la même classe de l'école. Sous la baguette de Bernard Renaux, le Chœur du Val d'Arconce était né.

Plus d'un quart de siècle plus tard, avec le temps, ce groupe s'est étoffé. Il a pratiqué avant la lettre, l'esprit de communauté de communes en recrutant les choristes dans une dizaine de villages du Charolais Brionnais. Toujours placé sous la direction de son chef d'origine, la chorale poursuit son activité en se produisant dans de nombreux concerts locaux et régionaux.

En 1985, l'Association Intercommunale Interassociative pour le Développement Artistique et Culturel du Charolais Brionnais était créée pour soutenir les activités de la chorale, initier au chant et à la chorégraphie un groupe d'enfants "Les Passe-Partout" devenus par la suite les "Novados". L'importance prise par les cours de musique que donnait Bernard Renaux dans tous les villages de la région nous obligea à plus de rigueur dans la gestion du temps et de l'argent. La création de l'Association et l'implication de tous les bénévoles au bon fonctionnement de celle-ci furent les garants de sa réussite.

En 1986, l'Association Éducative de Poisson et l'Association musicale, précurseurs en ce domaine, ont organisé à Poisson le premier festival d'Art Choral de la région, le 1er « Avril de Poisson». Cette rencontre de plusieurs chorales consistait en un après-midi de travail dans différents ateliers de formation vocale, suivi d'un repas amical et d'un concert de clôture donné à l'église, avec un groupe instrumental ou vocal invité et un chant commun final regroupant tous les choristes.

Depuis lors, et sans discontinuer, ce festival qui a connu cette année sa 26ème édition a trouvé sa place dans les manifestations culturelles de notre Pays Charolais. Merci à tous ceux qui par leur participation (chorales, groupe instrumentaux ...) ou leur implication (FOL 71, Comité des fêtes ...) ont été à l'origine ou contribuent aujourd'hui à la pérennité de ce festival. Mes remerciements vont aussi à Corine et Bernard Renaux sans qui rien ne serait possible, et tout particulièrement à André Mamessier, notre Président d'honneur, qui, de sa création à nos jours, a présidé notre association.

En 2011, comme pour vouloir donner un nouveau souffle à notre association qui n'en manque pourtant pas, nous avons créé le premier Chœur d'Hommes du Pays Charolais-Brionnais. Une trentaine de chanteurs, issus de nombreuses chorales de la région ou tout simplement débutants, se réunissent pendant trois heures, le premier samedi du mois, à la salle communale de Poisson. Sous la direction du chef de Chœur Philippe de Berne, de Chaponost dans le Lyonnais, ils apprennent un répertoire varié pour chœur d'hommes à trois ou quatre voix.

Vous aurez un premier aperçu de ces nouveaux talents lors du prochain "Avril de Poisson" qui aura lieu le **samedi 21 avril 2012**.

Le Président, Joël Guyot de Caila



La communauté s'est rassemblée pour les :

Baptêmes
• Le 24 avril de Paul DEBONT, fils d'Aurélie LABARGE et de Marc DEBONT
• Le 18 juin de Luca et Timéo PACAUD-HOL, enfants de Muriel HOL et Didier PACAUD

Mariages
• Le 13 août : Christian DAUVERGNE et Pauline MAIRET
• Le 27 août : François Xavier CARRIERE et Pauline PIOTRE

Funérailles
• Le 8 avril : André DUMONT, 89 ans
• Le 9 mai : Laurentine MAZILLE, 86 ans
• Le 9 juin : Angèle CHENAUD, 87 ans
• Le 20 août : André PROST, 78 ans

Premières communions
• Le 22 mai : Loïs BRIVET, Maximilien DUCAROUGE, Emma FUYET, Gaëlle HOLTZINGER, Bastien HOLTZINGER, Anaïs MENDONÇA, Roberto MIGUEL, Lisa POLETTE

Entrée en Église
• Le 12 novembre : Mathilde AUPECLE, résidant aux Nicolins, était accueillie par la Communauté de Poisson pour faire son entrée en l'Église. Elle poursuit son chemin vers le baptême.

Père CORTIER
• Le Père Jean CORTIER remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont préparé ou participé à son départ en retraite. À cette occasion, une enveloppe lui a été remise. Merci.

Projets pour 2012
• À partir de janvier une messe sera célébrée le dernier dimanche de chaque mois à 9h30. La messe du 2e samedi du mois est maintenue : 18h en hiver et 19h en été.
• Les premières communions et professions de foi seront célébrées le 3 juin.





Un vitrail peu ordinaire à l'église de Poisson...



En effet, au-dessus du confessionnal, en haut, à gauche, se niche un vitrail de Saint-Hugues de Semur né à Semur-en-Brionnais en 1024. Entré au monastère à 15 ans, il est nommé prieur à 20 ans puis Abbé de Nantua.
Il met en chantier la 3e Abbaye de Cluny (plus grande église de la chrétienté) de laquelle il est devenu 6e Abbé en 1049 et où il décèdera en 1109 à l'âge de 85 ans. La mention"de Semur" figurant sur ce vitrail est rare et le personnage est représenté jeune, ce qui est tout aussi rare. Habituellement, il est représenté plutôt âgé. Le Père Alexandre Méhu (constructeur de l'église, du presbytère - aujourd'hui la mairie - et du cimetière) nous a légué un bel édifice.
Nous remercions toutes les personnes qui assurent son entretien : balayage, nappes, fleurissement, préparation et animation des offices, chorale etc... Les années passent et les forces faiblissent... Un SOS est lancé aux bonnes volontés !
Concernant le fleurissement, un seau se trouve en permanence derrière l'autel pour recevoir les fleurs disponibles dans les jardins. Merci !

À tous, nous souhaitons pour 2012 une année la plus douce possible, la paix et la joie sur les visages et dans les cœurs.

À tous "Meilleurs Vœux" !

Des cantonniers aux Ouvriers à l'Entretien de la Voie Publique (OEVP) et autres employés communaux (1839-1993)

Dès 1839, le menu entretien des chemins est réalisé selon les besoins par un cantonnier.

En 1849, **M. Jean PERRET**, cultivateur, est nommé cantonnier à temps partiel aux gages annuels de 150 Francs.

Entre 1880 et 1900, **M. Antoine GATEAU**, aubergiste à La Bruyère, **Claude PAYON** du Bois-Jeune et **Charles ROUSSEAU** sont cantonniers.

En 1902, la Municipalité crée un poste de cantonnier. Il sera occupé pour un an seulement par **M. Etienne TROUILLET** (décédé en 1903), par ailleurs aubergiste et marchand de vin en gros à Poisson. Il travaille sous la responsabilité de M. PRUDENT, alors agent-voyer à Paray.

En 1908, **M. Jean GUITTON** des Loges, devient cantonnier.

Un autre employé à l'entretien des routes :



Entre 1935 et 1939, **M. Louis COGNARD**, fils de M. François COGNARD, voiturier au Bois Jeune, est chargé de faucher les accotements de la D 10, entre Anzy le Duc (Carrefour de la Maison-Brûlée) et Lugny lès Charolles (Les Cadolles), et de la D 458 entre le Bourg de St Yan et celui de Poisson par les Tartins et le Bois Jeune, en faisant un crochet par Tolcy.
La faucheuse est tirée par deux bœufs ou un cheval, en plein midi, au mois de juin, il ne faut pas s'endormir... Louis connaît toutes les bornes de pierre implantées en bordure de route.
Louis a aussi la charge de déblayer la neige avec le traîneau communal (en V), attaché par des chaînes au cheval qui le tirait. Tous les chemins de la commune, qui desservent à l'époque de nombreuses maisons, sont déneigées, la couche de neige atteint parfois 40 à 50 cm, la montée à Sermaize est particulièrement périlleuse.
Doyen de notre commune en 2010, M. Louis COGNARD est décédé en Novembre de cette même année à 91 ans.

En 1938, tous les articles du statut du personnel communal sont actualisés (recrutement, traitements, obligations de service, rapport avec le public, sanctions disciplinaires, accidents du travail, retraites...)

En 1946, **M. Benoît GUITTON**, cultivateur à l'Etang est cantonnier municipal.

En 1953, suite à la démission de **M. Pierre LESPINASSE** des Loges, **M. Henri GAY**, du chemin du Grand-Bois, (maison actuelle de Marcel BERTRAND) est nommé cantonnier. Celui-là restera à ce poste jusqu'en 1961.

En 1965, déjà employé en tant que manoeuvre routier par la subdivision de Paray des Ponts et Chaussées de Paray, **M. Lucien SIGNORET** (surnommé "Signette"), commis à la ferme de M. Louis PLURIEL à Busseuil est employé à l'Entretien de la Voie Publique par la commune et par convention avec l'administration des Ponts et Chaussées. Il occupera cet emploi jusqu'en 1970.

Au début, le cantonnier est payé au mètre de fossé réalisé. Il coûte trop cher à la commune qui décide de diminuer le salaire en le payant à la journée, cela revient au même et l'employé est finalement mensualisé...
Avec sa large pelle et sa triandine, il creuse les fossés en bord de route et ouvre des saignées sur le bas-côté pour permettre l'écoulement des eaux. Les écoliers qui se rendent à l'école

à pied ou en vélo ne manquent pas une occasionde renverser ou de cacher sa charrette dans laquelle il charge la terre excédentaire... Par un hiver rigoureux, lors d'un salage de la route, le cantonnier perché sur le petit camion des Ponts et Chaussées de Paray passe par dessus la ridelle avec la pelle et le sel... En fin de semaine, la patronne de la maison lui compte son argent de poche pour éviter les débordements.
À la même époque, **M. Louis MOREAU**, des Bâtonniers, employé des Ponts et Chaussées, travaille avec Lucien.

Ils participent tous deux au creusement des fossés le long de la D 458, du bourg à Martigny, au moment de sa rénovation en 1951. **M .Henri MAMESSIER** transporte alors de gros volumes de terre avec un tombereau tiré par un cheval, dans son pré de l'embouche, actuelle place communale, et à la croix du chemin des Ferrières.

En fonction des besoins, les tâches effectuées par les employés communaux ne se "cantonnent" plus seulement à l'entretien de la voirie communale. La collecte des ordures ménagères, l'entretien des bâtiments et espaces publics, le fleurissement du Bourg sont mis en place au fil du temps.



En 1962, **M. Joseph SELLIER,** par ailleurs fossoyeur au cimetière, résidant à l'Etang est chargé de l'enlèvement des ordures ménagères. Le dépotoir peu hygiénique, utilisé par les habitants du Bourg, se trouve alors sur la route de St Yan, "rue des pots cassés", à droite, le long du pré de la Vigne Augay. Ce dépôt est constitué d'une chape en béton entourée de plaques de fibrociment de chez Carrier à Paray, sur une hauteur d'1,50 m.

Extraits à la pelle, le transport des déchets au champ d'épandage de l'Etang-Pontet, route du sablon, est effectué avec un tracteur Renault et sa remorque conduits par **Jean-Claude COGNARD**, le gendre de M. SELLIER.
En 1970, nommé cantonnier à temps partiel, **M. Georges DEVILLE** de Martigny est titularisé l'année suivante. Il occupera ce poste jusqu'à sa retraite en 1979.

En 1975, **M. Henri MAMESSIER** des Beuresses est employé à temps partiel pour l'enlèvement des ordures ménagères, il devient éboueur titulaire l'année suivante. Il collecte les ordures avec son tracteur et son tombereau au dépôt de l'école et à celui de la route de St Yan qu'il achemine ensuite à la décharge du Bois Baulon à Bornat, fermée définitivement.



En 1977, **M. Pierre LAUFERON** qui réside aux Garrants est employé à la surveillance de la station d'épuration. En effet, les grands disques de dégraissage qui tournent dans un bac ne doivent pas s'arrêter, car, s'ils sèchent, la machine se grippe... Le préposé est chargé de nettoyer les disques encrassés. Il cessera son activité en 1986.



En 1979, **M. Antoine André PROST** (Dédé), habitant au Grand-Bois, est recruté comme Ouvrier à l'Entretien de la Voie Publique (OEVP) par la commune.
Il remplacera aussi M Pierre LAUFERON pour l'entretien de la station d'épuration en 1986 et assure l'enlèvement des ordures ménagères avec le tracteur et la remorque acquis par la commune. Il participe au début du



fleurissement du village et occupera cet emploi jusqu'en 1993. Il est décédé en août 2011.

En 1981, à son retour du service militaire, **Jean-Paul BRIVET** est employé à temps partiel comme conducteur d'auto poids-lourd. Il effectue des transports de matériaux pour la commune et participe surtout à la collecte des déchets.
Un autre poste d'employé communal est créé en 1991, **Jean-François MURARD** y est affecté, il sera rejoint en 1993, à la retraite de M. PROST, **par Philippe LAHORE**. Tous deux sont encore en fonction aujourd'hui.

Autres employé(e)s communaux

Les secrétaires de Mairie ont fait l'objet d'un article du Bulletin Municipal n°30 de janvier 2006.

En 1830, **M. François MARMORAT** est garde-champêtre à BUSSEUIL, commune rattachée à Poisson en 1831.

En 1834, parmi quatre candidats, **M. Claude VERCHERE** est nommé garde-champêtre à POISSON, une fiche de police établie en 1856 le décrit très zélé et très dévoué.

En 1908, **M. Jean-Marie GUITTON**, habitant aux Loges est cantonnier mais aussi appariteur garde-champêtre.
Il fait les avis à la population, le dimanche matin après la messe, monté sur une pierre, devant le mur de l'église, c'est un petit bonhomme... Avec sa forte voix, il crie les annonces "1er Avis... 2e Avis..." et distribue le courrier de la Mairie aux familles, qui, à l'époque, sont toutes représentées à l'office du dimanche.
Le garde-champêtre a la jouissance du foin qu'il récolte au Pont de Sermaize, dans l'enclos communal « le pré du garde » où se trouve maintenant la peupleraie. Cela lui permet de nourrir son âne qui tire sa charrette de travail.
À son décès en 1939, une concession perpétuelle gratuite lui sera attribuée par la Municipalité, au cimetière du village, pour 31 ans passés au service de la commune.

En 1932, **M. Jean-Claude GEAI** du Bourg (maison de Mme RAY) est porteur de télégrammes à bicyclette, sa fille Germaine lui succède en 1938.



Le corbillard communal acheté en 1930, a été fabriqué par la Maison CORNELOUP, carrossier à La Clayette. En 1936, un service public des Pompes Funèbres municipal est créé, avec la gratuité totale de l'usage du corbillard (attelage et conducteur compris) accordée à toutes les familles de Poisson. **M. Paul VELUT,** menuisier ébéniste au Bourg, qui possède un cheval, est nommé concessionnaire. Le corbillard est rangé dans le petit garage construit en 1954, à gauche de l'école, par la Société locale Paul LAPRAYE.

En 1942, **Mme Jeanne NEVERS** épouse de M. Maurice NEVERS, charron et aussi menuisier aux Bâtonniers, est balayeuse dans les classes de l'école et à la mairie.

En 1943, **Mme CHATEAU** qui habitait la petite maison de M. RENAUD est chargée du balayage des classes.

En 1946, **M. Benoît-René GUITTON,** fils de Jean-Marie du Champ Catou (hameau des Loges) est appariteur et fait fonction de garde-champêtre.

Mlle Jeannine LARUE, fille aînée de M. LARUE est employée à la mairie, avant d'entrer aux PTT. Mme Jeanne NEVERS est à nouveau femme de service à l'école.

M. Joseph SELLIER, cultivateur à l'Étang, est fossoyeur et chargé de l'entretien du cimetière. Lorsque M. VELUT ne conduira plus le corbillard, ce sera lui qui en sera chargé avant la concession attribuée aux Pompes Funèbres « EMORINE » de St Julien de Civry, en 1975, à la retraite de M. SELLIER.

En 1953, avec le cantonnier **Henri GAY**, sept employés composent le personnel communal sous la responsabilité du Maire M. Louis DUPERRET.



- un secrétaire de mairie (Directeur d'école) : **M. Eugène LARUE,**

- un garde-champêtre : **M. Maurice PALLOT**, habitant l'Embouche (maison de Serge MAGNY), recruté en 1951,



- un porteur de télégrammes : **M. Michel LAUVERNIER**, tailleur au Bourg,

- une femme de service pour le balayage de l'école : **Mlle Marguerite Andrée LARUE** (Dédée), recrutée en 1951,

- un fossoyeur préposé à l'entretien du cimetière : **M. Joseph SELLIER**, recruté en 1946,

- un ouvrier chargé du remontage (une fois par semaine), du nettoyage et du graissage de l'horloge de l'église, **M. Joseph JOUVENAUD**, forgeron au bourg, recruté en 1951, doit fournir la graisse nécessaire. Son expression favorite est alors : "Mâtin, il faut graisser !".

En 1960, **Mlle Andrée LARUE** qui épousera M. Gilles COGNARD en 1962 est toujours femme de service à l'école. **Mme Marie LAUFERON**, épouse de M. Pierre LAUFERON lui succède en septembre 1965.

En janvier 1966, **Mme Louise LAUVERNIER**, épouse de M. Michel LAUVERNIER est employée au balayage des classes et de la mairie.

En 1968, **M. Michel LAUVERNIER**, par ailleurs Adjoint au Maire, est nommé garde-champêtre, appariteur communal après le décès de M. PALLOT. Il a aussi été chargé du remontage de l'horloge de l'église en 1957 et des "avis" à la population.
Mlle Madeleine LAUVERNIER, sa fille, remplace sa mère Louise au balayage des classes la même année.
Mme Madeleine POLETTE, épouse du menuisier du bourg lui succède en 1970. Elle assurera aussi le gardiennage de l'église à partir de 1986 sans faillir au plein de fuel du poêle de la sacristie.

En 1979, **Mme Odette MATHIEU** des Beuresses est employée en qualité de femme de service des écoles et de la mairie en remplacement de Mme POLETTE. Elle occupera ce poste jusqu'en 1993.

Sources : Registre des délibérations de la Municipalité
Divers témoignages d'habitants de Poisson
Michel VINAUGER



RECENSEMENT MILITAIRE : APPEL PRÉPARATION DÉFENSE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2012 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

TARIFS EN EUROS POUR LA LOCATION SALLE 2012

Réservation : à la mairie avec dépôt obligatoire du chèque caution de 150 €

TYPE DE MANIFESTATION	COMMUNE	EXTERIEUR
A.G. et réunions	Gratuit moyennant nettoyage	115 €
Manif. But lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	105 €	275 €
Mariages, réunions de famille	120 €	230 €
Vin d'honneur	55 €	115 €
Location pour décès	30 €	40 €
Vente au déballage	300 €	300 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé
Prix vaisselle : Forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 15 € et Extérieur : 35 €

Remise des clés :
Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - *une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie*. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).
Pour les manifestations associatives ou privées, les clés sont remises le vendredi matin à 11 h à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

DÉCHETTERIE DE PARAY LE MONIAL

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à PARAY LE MONIAL, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 (de 13h30 à 17h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).
Ouverte le dimanche de 9h00 à 12h00. Fermée le mardi et les jours fériés. Se munir impérativement d'une vignette disponible en mairie.
Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial au 03 85 81 94 58.

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE DE POISSON Tél. : 03.85.81.07.15 - Fax : 03.85.81.50.81 Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr		AGENCE POSTALE DE POISSON Tél. : 03.85.81.15.80 Courriel : ap.poisson@laposte.fr	
Jours d'ouverture	**Horaires**	**Jours d'ouverture**	**Horaires**
Lundi	Fermée	Lundi	de 14 h à 17 h 00
Mardi	de 10 h à 12 h	Mardi	de 14 h à 17 h 00
Mercredi	de 10 h à 12 h	Mercredi	de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	de 15 h à 19 h	Jeudi	de 14 h à 17 h 00
Vendredi	de 15 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h 00
Les 1er et 3e samedis du mois	de 10 h à 12 h	Les 1er et 3e samedis du mois	de 9 h 00 à 12 h

SOCIAL

Mme Catherine PATAIN, assistante sociale, assure, dans la mesure de son possible, une permanence à la mairie le troisième jeudi de chaque mois de 15h à 17h. Elle reçoit également, sur rendez-vous, au Centre Médico-social de Paray-le-Monial 03 85 81 61 00.

CALENDRIER DES FÊTES 2012

JANVIER

12	Tirage des Rois	*Club des Aînés*
15	Loto	*ESPAC à Charolles*

FÉVRIER

04	Veillée jeux	*Comité des fêtes et donneurs de sang*
09	Assemblée générale	*Club des Aînés*
11	60e anniversaire AG	*AEP*
21	Carnaval	*AEP*
28	Concours manille	*Club des Aînés*

MARS

05	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
17	Loto gourmand	*ESPAC à Poisson*
24	Soirée des Parents	*Restaurant scolaire + AEP*
31	Assemblée Générale	*CPECB*

AVRIL

13	Théâtre	
21	Avril de Poisson	*Ass Musicale du Charolais-Brionais*
29	Loto	*Amicale pour le don de sang bénévole*

MAI

26	Concours de Pétanque	*ESPAC à Poisson*
28	Randonnée Pédestre	*Comité des fêtes et Associations*

JUIN

02	Journée Foot Animations	*ESPAC à Charolles*
03	Profession de foi	*Paroisse*
23	Fête de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*
30	Velorican	*AEP*

JUILLET

01	Vélorican	*AEP*
13	Concours de Pétanque	*ESPAC à Charolles*
28	Fête Patronale	*Comité des fêtes*

AOÛT

03	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
28	Concours de Manille	*Club des Aînés*

SEPTEMBRE

09	Vide Greniers	*AEP + Coopérative Scolaire*
15	Assemblée Générale	*Amicale pour le don de sang bénévole*

OCOTBRE

20	Repas des Anciens	*CIAS*

NOVEMBRE

11	Concours de Manille	*AEP+ Restaurant scolaire*

DÉCEMBRE

08	Illuminations	*Comité des fêtes + École*
17	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
21	Noël de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*

OÙ EST-CE, QUI EST-CE ?


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12



13


14

Retrouvez les réponses dans la prochaine parution municipale !

NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON